



Annecy, le 18 juillet 2012

**Compte-rendu de la réunion annuelle  
avec les représentants de l'Association Courier  
Lundi 16 juillet 2012 à 17 h 00**

Présents :

Membres de l'association :

Antoine CARRE, Gérard CHARLES, Alain ANTOINE, Anne-Marie PIPERNO.

Pour la mairie :

Monsieur le Maire, Madame PROVENT, Monsieur MUGNIER, Monsieur GRIMAUULT.

Monsieur le Président de l'Association Courier, Robert Saint Romain, est excusé.

Points abordés :

Passage Monge :

- Les nuisances dues au stationnement des motos vers les lyres à vélo, les habitants riverains soulignant l'action menée par la police municipale récemment, et le souhait de la poursuite de ces interventions.
- Les perspectives d'utiliser le parking Courier pour les motos.

*Madame PROVENT indique que pour accéder à cet espace, il faut franchir le sens interdit. Il y a donc infraction et ces usagers sont donc verbalisables.*

*Monsieur le Maire indique que cette problématique du stationnement des deux roues motorisés exige une réflexion et une réponse globale (en parking et sur voirie).*

- Le souhait de l'ajout de trois lyres à vélo passage Monge.

*Monsieur MUGNIER indique qu'il demandera au service pour de nouvelles implantations.*

- Il est souligné la circulation et le stationnement très fréquent, après 11h, de véhicules sur les zones piétonnes, rue Carnot.
- Le problème des poubelles non remisées à l'arrière de la pharmacie Carnot, dans le passage situé entre l'entrée du Centre Courier et cette pharmacie.

*Madame PROVENT demande à ce que la brigade verte intervienne auprès des propriétaires.*

#### Avenue Berthollet :

- Il est souligné les nuisances sonores dues à l'établissement «Chez Pen ». Une pétition des habitants du 9 bis, 7 et 5 avenue Berthollet a été transmise en Mairie.

*Monsieur le Maire précise que les bons équilibres sont à trouver et qu'une sensibilisation du responsable de cet établissement devra être faite.*

#### Rue Paul Cézanne :

- Les représentants de l'Association soulignent les améliorations apportées par la ville dans ce quartier, mais soulignent la persistance des dégradations et petites incivilités, au nombre desquelles : le passage Pierre Favre utilisé comme urinoir, le problème du stationnement rue Paul Cézanne, les livraisons du Centre commercial, les dégradations du revêtement de la chaussée, ...
- Les plots en béton le long de la rue Paul Cézanne, régulièrement bousculés et détériorés.

*Monsieur la Maire précise qu'une solution pérenne doit être trouvée.*

#### Avenue de Cran :

- Les responsables de l'Association soulèvent le devenir du Clos des Capucins, qui a fait l'objet d'une étude d'un membre de l'Association (Madame DENOMAZI).

*Monsieur le Maire précise qu'aujourd'hui, la décision des Capucins est de partir progressivement de cet espace. En parallèle la ville réaffirme que le PLU sera bien respecté (maintien de l'espace vert public, maintien du couvent et de l'église). L'affaire est suivie de près.*

#### Avenue de Stand :

- Le devenir de l'espace EDF-GDF.

*Monsieur le Maire précise qu'il a rencontré le Directeur général récemment. Celui-ci a affirmé qu'à l'horizon de cinq ans, les sièges d'EDF et de GDF restent sur Annecy. Donc aucune modification n'est prévue sur le secteur.*

- Les aménagements de l'avenue du Stand.

*Actuellement, cette voie fait l'objet de travaux de RTE pour l'enfouissement de la ligne 63000 Volts. La ville procédera ensuite à la remise en état de l'accotement avec goudronnage, traçage des places de stationnement et matérialisation du trottoir. Cette zone de stationnement sera payante. Cette réalisation devrait se faire à l'automne.*

- Le point sur le Carrefour Carnot / Boulevard Decoux / Boulevard du Lycée / Avenue de Genève.

*Monsieur le Maire précise que le projet présenté par la C2A suite à l'étude, ne convient pas exactement au souhait de la ville. Une réponse acceptable devrait être apportée cet automne.*

- Le regroupement du commissariat et des sapeurs pompiers au sein de la caserne, avenue des Iles.

*Monsieur le Maire indique que cette opération est envisagée vers 2017 / 2018. La caserne des pompiers est vétuste et doit être reconstruite. Le commissariat de police le sera également sur ce site, afin de former un ensemble cohérent de sécurité civile. Le projet est en cours de programmation.*

- Le stationnement prolongé rue Louis Chaumontel / Avenue de Cran / Rue Jacques Replat / Rue de Seyssel.
- Le souhait d'une amélioration de la liaison cyclable rue des Usines, vers la ville de Cran.

*Monsieur MUGNIER regardera avec les services ce qu'il y a possibilité de faire.*

- La réflexion sur la mise en sens unique de la rue Jules Barut.

*Monsieur le Maire rappelle que cette proposition avait été faite aux riverains lors du réaménagement de l'avenue des Hirondelles, ceux-ci n'y étaient pas favorables. Toutefois, si ce sentiment a évolué, il est possible de faire une réunion avec les riverains, à l'automne, à ce sujet.*

- Le dysfonctionnement de la fontaine de Décavision.

*La ville a fait un état des lieux, cette année, de l'ensemble de ses fontaines, dont un grand nombre exige des changements de pompe. Un budget a été prévu afin de restaurer au fur et à mesure ces équipements.*

#### Rue Raoul Blanchard :

- Il est souligné l'absence d'aération dans le local de la cuisine et des toilettes de la salle communale, 6 boulevard Decoux. L'humidité remonte dans ces deux locaux. La réalisation d'aération sur les portes peut-elle être réalisée, comme cela semble avoir été envisagé ?

*Le service des bâtiments est saisi de cette question.*

Diffusion pour info : Les participants, M. le Maire, M. Bouchot, Cabinet.

Diffusion pour intervention : M. Vernet, M. Basuyaux, M. Vigouroux.

Réunion du 16 juillet 2012  
Mairie/Association de quartier Courier

Présents : M. RIGAULT, Mme PROVENT, M. MUGNIER, M. GRIMAUD  
M. CARRE, M. CHARLES, M. ANTOINE, Mme PIPERNO-VOIZOT

En l'absence de M. SAINT-ROMAIN, Président de l'Association de quartier Courier, excusé pour raisons médicales, c'est M. Antoine CARRE, Vice-Président, qui a représenté l'Association.

Tous les points de l'ordre du jour ont été évoqués.

Gérard CHARLES a exposé les nuisances et les améliorations qui ont déjà été apportées au stationnement des motos devant la sortie du Centre Courier, notamment par le biais de la verbalisation. Mme PROVENT a rappelé que les motards sont de toute façon en infraction puisqu'ils remontent la rue Carnot en sens interdit pour stationner.

A la demande d'Alain ANTOINE de suppression de quelques places de parking à Courier pour y faire stationner davantage de motos, il a été répondu que ce n'était guère envisageable.

Gérard CHARLES intervient ensuite à propos de la pétition signée par les habitants de l'avenue Berthollet concernant le bruit, à une heure tardive, émanant du restaurant « chez Pen ». M. le Maire signale qu'une intervention dans un souci d'apaisement, sera faite auprès du restaurateur.

Stationnement rue Paul Cézanne : la mairie prend note mais ....

Les plots rue Paul Cézanne : une étude sera effectuée pour le remplacement de ces plots, toujours descellés, et qui peuvent s'avérer dangereux.

Les Capucins : le Maire nous donne les informations suivantes : certains des Capucins partiront comme prévu fin décembre, mais pas tous. L'ordre envisage bien de céder l'ensemble, mais compte le faire progressivement. Le document remis le matin même en mairie, et réalisé par Mme Denomasis, est entre les mains de Mme PROVENT .

En ce qui concerne EDF : il nous est précisé que les deux sièges RGDF et EDF sont regroupés Bd Decoux et que rien n'est prévu dans les 5 ans.

Avenue du Stand : M. MUGNIER nous confirme que les trottoirs seront bien réaménagés. Le parking devrait être terminé avec le goudronnage et le marquage pour la fin de l'année. Il deviendra alors payant.

Gérard CHARLES soulève le problème du stationnement aux alentours de la gare avec des voitures ventouses. Peu de chose à faire tant que le stationnement ne sera pas payant.

La circulation Bd Decoux et carrefour Carnot : une étude est en cours et M. MUGNIER pense qu'il conviendrait d'effectuer une série de tests modifiant ladite circulation.

La caserne des Romains sera rénovée d'ici quelques années (vers 2018). Elle deviendra « caserne de la sécurité civile » et regroupera la Police et les Pompiers. Les travaux seront financés par l'Agglo (à qui elle sera transférée) et le Conseil Général.

La création d'une piste cyclable rue des Usines : à l'étude.

Restauration de la fontaine Décavision : elle sera révisée et remise en service au cours d'un prochain programme de restauration.

Les jets d'eau de la place de Menthon devraient être remis en service ces jours-ci.

Pour ma part, je suis intervenue sur la saleté repoussante de l'entrée de l'espace Pierre Favre, devant la cour de récréation de l'école, qui sert de pissotière causant un mal être chez les habitants du quartier. Christophe GRIMAUD est en possession des différentes photos exposant les incivilités commises dans la rue Paul Cézanne. Mais tout le monde semble bien impuissant.....

J'ai remis également au Maire la lettre de Mme TOCHON qui avait été adressée à l'Association sur le « monument » de l'espace Grimaud. Une réponse lui sera faite.